

# Combien vous coûtera un emprunt de 300 \$ pour deux semaines?

Si vous empruntez* :	Prêt sur salaire (En supposant un coût d'emprunt de 15 \$ par tranche de 100 \$**)	Carte de crédit (En supposant un taux d'intérêt quotidien calculé selon un TAP de 23 % pour une avance de fonds)
Un emprunt de 300 \$	45 \$	2,65 \$
Deux emprunts de 300 \$	90 \$	5,29 \$
Quatre emprunts de 300 \$	180 \$	10,59 \$
Six emprunts de 300 \$	270 \$	15,88 \$

\*Ce tableau illustre le coût de multiples prêts sur salaire. Vous ne pouvez pas contracter plus d'un prêt sur salaire à la fois, et vous ne pouvez pas utiliser un prêt sur salaire pour en rembourser un autre.

\*\* Au Nouveau-Brunswick, le coût total maximal du crédit autorisé est de 15 \$ par tranche de 100 \$ avancés dans le cadre d'un prêt sur salaire

Pour en apprendre davantage sur vos droits :

[fr.FCNB.ca/pretsursalaire](http://fr.FCNB.ca/pretsursalaire)

Numéro de téléphone sans frais : 1-866-933-2222

Télécopieur : 506-658-3059

[info@fcnb.ca](mailto:info@fcnb.ca)

août 2017



COMMISSION DES SERVICES  
FINANCIERS ET DES SERVICES  
AUX CONSOMMATEURS

**FCNB.ca**